



Déclaration commune aux trois organisations syndicales élues au CSA départemental,  
le 20 juin 2023

Monsieur le DASEN,

En préambule aux déclarations propres à chacune de nos organisations syndicales, nous souhaitons attirer votre attention sur des questions relatives au dialogue social.

Cette année encore, nos représentants syndicaux se sont sentis souvent relégués au rang de simples consultants, y compris au niveau départemental. A deux reprises, vous avez choisi d'informer les enseignants par des circulaires ou notes, sans discussions préalables avec les organisations syndicales représentatives : la circulaire sur les opérations du mouvement et la présentation d'Andjaro. Nous le déplorons et souhaitons rester force de proposition.

Nos demandes de concertation entrent dans le champ de nos actions syndicales, malgré la loi de transformation de la fonction publique les ayant largement amoindries.

La transparence vis-à-vis de nos collègues est la seule à guider nos questions, nos demandes, nos interventions.

Pourtant, nous nous heurtons à des refus et des réponses évasives... Notre dernière demande ayant essuyé un refus est le groupe de travail sur les postes fractionnés.

Jamais l'unité syndicale n'a été aussi forte et jamais nous n'avons essuyé autant de refus.

De plus, depuis peu, Monsieur le DASEN, nous remarquons également votre absence en audience notamment. Certes, le secrétaire général peut prendre le relais mais la question de l'École n'est pas uniquement une question ressources humaines.

Nous sommes conscients des contraintes qui sont les vôtres. Sans préjuger d'un manque de considération, nous restons attachés à des relations directes, permettant l'exercice plein du dialogue social.

Le dialogue social direct avec vous, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, est d'autant plus nécessaire dans un climat où le sentiment d'abandon et le malaise dans la profession sont croissants.

Nous espérons que vous comprendrez l'esprit et la volonté de notre déclaration commune et souhaitons que la future année scolaire soit placée sous le signe d'une meilleure concertation, au bénéfice des personnels que nous représentons.

Nous vous remercions de votre écoute.